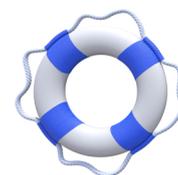


# Bateau - École Steff



Siège - Agrément 057004 - 1, rue de l'école des mines - 57100 Thionville - 03 82 53 73 63  
Agrément 057005 - 71, Boulevard St Symphorien- 57050 Longeville-lès-Metz - 06 07 50 85 59  
Agrément 055001 - auto-école de la Digue - place Thiers - 55100 Verdun - 03 29 84 67 94

## Documents à fournir pour la constitution de votre dossier (3 semaines AVANT l'examen)

-  La demande d'inscription (à télécharger sur notre site)
-  Un certificat médical (avec cachet et téléphone du médecin)  
(certifié de moins de six mois - *modèle réglementaire à télécharger sur notre site*)
-  Une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport
-  2 photos d'identité (avec vos nom et prénom inscrits au dos)
-  2 enveloppes timbrées
-  Les timbres fiscaux digitaux de 70 € et de 38 € (Internet ou bureaux de tabac)
-  Un timbre fiscal digital de 38 € pour le deuxième permis

**Attention ! Le dossier doit être complet sinon il sera refusé par l'administration.**

**Validité du Contrat : le contrat est conclu pour une durée de 6 mois**

**Le solde des cours est à régler obligatoirement avant l'examen.**

**En cas d'absence à l'examen** : prévenir au moins 5 jours avant l'examen.  
(sinon vous serez absent(e) non-excuse(e))  
un timbre fiscal digital de 38 € vous sera demandé.  
Renouvelez votre accord pour la réinscription à l'examen suivant.

**En cas de retard à l'examen** : il sera impossible de vous présenter à l'heure suivante.

**En cas d'échec à l'examen** : un timbre fiscal digital de 38 € vous sera demandé.  
Le cas échéant, refaire des cours théoriques.



Il est possible de faire la partie pratique avant l'examen théorique.

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 03 82 53 73 63

Taux de Réussite : 96%  
(Résultat officiel de notre établissement)

[www.bateau-ecole-steff.com](http://www.bateau-ecole-steff.com)